

Aussi rapidement que possible, on étend aux Esquimaux les services sociaux offerts à la population en général, en s'assurant que l'aide prend la forme et le mode les plus favorables aux indigènes. Les Esquimaux touchent en nature les allocations familiales et peuvent aussi réclamer une pension de vieillesse.

Le service de soins médicaux hospitaliers pour les Esquimaux incombe au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Il existe, grâce aux subventions de l'État, des hôpitaux de mission à Aklavik, Chesterfield-Inlet et Pangnirtung. A ces endroits, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social maintient aussi des médecins hygiénistes, qui desservent toutes les régions attenantes. Le gouvernement a établi des postes infirmiers ou centres sanitaires à Coppermine, Coral-Harbour, Cape-Dorset et Lake-Harbour, dans les Territoires du Nord-Ouest, et à Fort-Chimo et Port-Harrison, dans le Québec arctique.

Le nomadisme de la population rend l'enseignement très difficile chez les Esquimaux. Pendant nombre d'années, ce sont les missionnaires qui ont fait ce travail, assistés de subventions du gouvernement fédéral. Aujourd'hui, le gouvernement a ouvert des écoles à Aklavik, Tuktoyaktuk, Coppermine, Chesterfield-Inlet, Coral-Harbour, Cape-Dorset, Port-Harrison et Fort-Chimo et s'efforce de mettre au point un programme d'enseignement adapté.

Des détachements de la Gendarmerie royale du Canada entretiennent des rapports étroits avec tous les Esquimaux de l'extrême Nord, auprès desquels ils représentent l'Administration en tout ce qui a trait à leur bien-être. Des relations d'ordre administratif sont aussi maintenues au moyen de la radio et par l'entremise d'une patrouille de l'Arctique oriental, grâce à laquelle les fonctionnaires de l'Administration et des autres ministères du gouvernement peuvent visiter cette contrée tous les ans et se rendre compte de la situation. Périodiquement, les fonctionnaires de l'Administration visitent aussi les postes par avion.

Section 18.—Population du monde

La population de chaque pays ou région du monde, d'après le dernier recensement ou la dernière estimation officielle, figure aux pp. 185-189 de l'*Annuaire* de 1950. Le tableau ci-dessous donne la superficie et la population estimative des pays du Commonwealth, par continent.

32.—Superficie et population des pays du Commonwealth, par continent, 1950

NOTA.—Le présent tableau se fonde sur l'*Annuaire statistique des Nations Unies, 1951*. Les chiffres de la population sont des estimations de la mi-année 1950.

Continent	Superficie	Population, 1950	Continent	Superficie	Population, 1950
	milles carrés	en milliers		milles carrés	en milliers
Récapitulation, par continent			Europe		
Europe.....	94,629	51,111	Territoires autonomes—		
Afrique.....	4,301,674	81,674	Royaume-Uni—		
Asie.....	2,112,566	469,857	Angleterre et pays de		
Amérique du Nord (y compris les Antilles).....	3,867,160	16,536	Galles.....	58,341	44,020
Amérique du Sud.....	89,065	422	Écosse.....	30,409	5,219
Océanie.....	4,194,872	12,172	Irlande du Nord.....	5,459	1,377
Total.....	14,659,966	631,772	Territoires non autonomes et dépendances—		
			Gibraltar.....	2	25 ¹
			Île de Man.....	221	54
			Îles Normandes.....	75	103
			Malte et Gozo.....	122	313 ¹

Renvois à la fin du tableau, p. 166.